

## 2<sup>e</sup> DIMANCHE APRES L'ÉPIPHANIE 2017

Avec pour horizon la marche pour la vie de dimanche prochain, je voudrais partir, ce matin, de la collecte de la messe : « Dieu tout-puissant et éternel qui gouvernez le ciel et la terre, exaucez, dans votre clémence, les supplications de votre peuple et établissez partout votre paix ». La paix dont il s'agit, et pour laquelle nous venons de prier, c'est la paix dont Jésus nous dit en S. Jean qu'elle se distingue de celle que donne le monde (cf. Jn 14, 27). Cette paix qui vient de Dieu et que le Christ établit par le moyen de son Église, c'est, nous dit encore S. Augustin, « la tranquillité de l'ordre » (*De Civ. Dei* XIX, 13, 1). Pas de n'importe quel ordre. S. Augustin précise : « l'ordre, c'est la disposition qui attribue aux êtres, dans leur diversité, la place qui leur revient en propre ». Cet ordre n'est pas la résultante des forces aveugles qui bouleversent le monde, il renvoie au Créateur dont l'œuvre a été abîmée par le péché des anges et des hommes.

A la base de cet ordre voulu par Dieu, il y a la vie, la vie qui est en Dieu et que le Verbe, médiateur de la création, nous communique avec munificence. Souvenons-nous du dernier évangile que nous répétons chaque jour à la messe. Oui, le Christ est venu en ce monde pour que nous ayons la vie et que nous l'ayons en abondance (cf. Jn 10, 10). Or la vie – non seulement la vie des âmes, dont le politique a aussi à se soucier, selon l'enseignement de S. Augustin, mais même la vie des corps – est aujourd'hui particulièrement menacée en notre pays. Elle est menacée à ses deux extrémités : depuis 40 ans par la banalisation croissante de l'avortement et depuis quelque temps par la progression continue du principe d'euthanasie active et de suicide assisté.

Je m'arrêterais ce matin à la question de l'avortement, qui s'invite dans les joutes électorales non à cause du drame qu'il représente mais comme arme de destruction massive envers les candidats qui ne plaisent pas au pouvoir médiatique. Vous le savez, les Chambres ont en effet instauré un délit d'entrave numérique à l'avortement. C'est un nouveau coup de boutoir contre les protections illusoire dont s'étaient entourée la loi de 1974, protections qui sont pour la plupart restées inopérantes. On pourrait presque dire le dernier, avant la criminalisation de toute opinion en contestant la légitimité. Le cardinal Vingt-Trois disait en effet sur Radio Notre-Dame fin septembre « qu'en ayant supprimé le temps de réflexion qui était prévu par la loi originelle, on a déjà fait sauter un verrou de prise de conscience. Si on arrive à interdire de s'exprimer sur les conséquences de l'avortement, on entrera complètement dans la police des idées et dans la dictature d'une vision totalitaire de l'avortement. » Ce nouveau texte a en effet ceci d'inquiétant qu'il consacre le constructivisme libertaire. Nous sommes en plein nominalisme : l'avortement n'est plus un mal qu'on autorise en le déplorant, c'est un bien puisqu'on ose en faire un droit subjectif et opposable, bientôt même constitutionnel et donc fondamental. Bref, le subjectivisme de l'individu-roi contre le réalisme de l'ordre naturel voulu par Dieu. La phrase de Sartre n'a jamais été aussi actuelle : « Ce n'est parce que c'est bien que je le veux ; c'est parce que je le veux que c'est bien ».

Nous aboutissons ainsi avec ce texte à une totale négation du réel, d'un réel qui pourtant, avec les progrès de l'imagerie médicale, se fait de plus en plus « criant », comme dirait le Dr. Nathanson : chacun sait aujourd'hui, en regardant une échographie, qu'un embryon n'est pas une tumeur, un quelconque amas de cellules, mais un être vivant, autonome, miniature de l'adulte qu'il devrait devenir. En affirmant le droit subjectif de la mère à le supprimer, on nie le droit objectif de l'enfant à naître. D'où l'indignation dont le Saint-Père se fait régulièrement l'interprète sur ce sujet, encore récemment dans la lettre apostolique *Misericordia et misera*, concluant l'année jubilaire. Je le cite : « Je voudrais redire de toutes mes forces, que l'avortement est un péché grave, parce qu'il met fin à une vie innocente ». Or tuer un innocent, cela s'appelle en droit un meurtre. Comme l'avait dit naguère un ministre espagnol « l'avortement n'est pas un droit, l'avortement est un drame, une tragédie personnelle, en premier lieu pour l'enfant conçu privé de son droit à la vie, en second lieu pour la femme et en troisième lieu pour toute la société ». L'avortement est un drame à ce triple niveau. Il tue l'enfant : c'est indiscutable ; il blesse psychologiquement la mère (et parfois aussi le père) : tant d'enquêtes ne cessent de le montrer ; il porte préjudice à la société : on le voit avec la substitution de population préconisée par certains technocrates pour pallier le vieillissement de la

population européenne.

Un gouvernement qui nie aussi effrontément le réel et les évidences du droit naturel perd sa légitimité à gérer les affaires de la cité. C'est encore S. Augustin qui le dit, avec tant d'autres, et Benoît XVI l'a rappelé en 2011 devant le *Bundestag* à Berlin, citant ce passage du *De Civ. Dei* : « Enlève le droit, et alors qu'est-ce qui distingue l'Etat d'une grosse bande de brigands ? » (IV, 4, 1). Brigands peut-être diplômés de telle ou telle école qui fait rêver, mais brigands quand même...

Face à ces atteintes sans cesse multipliées aux fondements de l'anthropologie individuelle et sociale qui dérive du droit naturel, faut-il céder au désespoir ? Nous pourrions y être tentés après l'échec, sur le plan législatif, du formidable sursaut populaire de 2013. Nous pourrions y être tentés en constatant l'implacable détermination de ceux qui veulent pulvériser jusqu'aux fondements de notre civilisation européenne. S. Paul nous répond cependant dans l'épître : *Spe gaudentes*, « réjouissez-vous dans l'espérance ». Je citai tout à l'heure l'évangile de S. Jean qui nous mettait en garde devant le conflit entre la paix que donne le monde et celle que donne le Christ. Le Seigneur ajoutait alors, face au conflit inévitable qui durera jusqu'à la fin des temps : « Que votre cœur ne se trouble ni ne s'effraie » (Jn 14, 27). Des mots peut-être, pourrions-nous penser. Mais des mots que certains, aux Etats-Unis ou en France, prennent au sérieux : la culture de vie peut faire reculer la culture de mort, car notre nature n'est pas totalement corrompue par le péché : la lumière de la conscience n'est jamais totalement éteinte, même chez le pire pécheur. Par exemple ce Dr. Nathanson qui de médecin avorteur devint défenseur de la vie.

Mais cela suppose un investissement de taille. Car l'avortement et l'euthanasie, ou d'autres choses semblables, ne sont que la partie émergée d'une réalité autrement plus considérable et immergée jusque dans nos cœurs : le matérialisme et le subjectivisme que nous respirons avec l'air du temps. Matérialisme et subjectivisme qui nous menacent nous aussi, catholiques fidèles au magistère du Verbe de Vie et du Prince de la Paix. Nous le savons, le recours à l'avortement prend naissance en particulier dans des conceptions erronées de la sexualité qu'il nous revient de combattre par la parole et par l'exemple. En clair, pour lutter contre ces atteintes multiformes à la vie, il faut favoriser la famille et lutter contre la pornographie. Et bien sûr, c'est là que nous retrouvons nos adversaires qui, par exemple, qui ne cessent de matraquer fiscalement par exemple la famille et introduire toujours plus tôt à l'école une vision bestiale de la sexualité.

Assaillis de l'extérieur par les tenants de ces structures de péché qui – heureusement grâce à leur impatience – nous ouvrent les yeux, et assaillis de l'intérieur par notre propre complicité avec ce que le pape appelle la « mondanité », c'est-à-dire l'esprit du monde, c'est désormais à une guerre totale que nous sommes conviés. Nous devons choisir de faire la volonté de Dieu en toutes choses, parce qu'en imitant toujours plus le Christ, nous favoriserons les conditions nécessaires à la régénération de l'ordre social d'abord, de l'ordre politique ensuite. Pour lutter contre l'avortement ou l'euthanasie, il faut d'abord vivre de charité, et de charité concrète. Méditons l'épître de ce matin relisons ce texte génial : il nous en offre le programme et nous en expose la dynamique. Oui, c'est une civilisation de l'amour, de la charité, que nous devons instaurer par tous les moyens, y compris politiques dans la mesure du possible. Et alors la splendeur du bien, la « splendeur de la vérité » ramènera la masse des égarés et confondra la horde des enragés. Et ainsi s'établira sur terre un reflet de cette paix de Dieu à laquelle nous aspirons tous. Paix fondée sur la vérité et la charité.